Dans la baie, 7 capteurs « algues vertes » en service

La baie de Saint-Brieuc est la plus suivie à l'échelle régionale.

Depuis le 15 mai, l'association Air Breizh a rendu opérationnels ses sept capteurs mesurant l'hydrogène sulfuré. En 2024, la plage de Saint-Guimond, à Hillion, avait connu six dépassements du seuil d'alerte.

Sept capteurs dans la baie de Saint-Brieuc

Le printemps, le soleil, les algues vertes et les capteurs. Dans la baie, ce « cocktail » revient dès le mois de mai.

Depuis jeudi 15, l'association Air Breizh, observatoire de la qualité de l'air breton, a remis en service ses sept capteurs mesurant les taux de concentration dans l'air de l'hydrogène sulfuré (H2S), ce gaz toxique émanant de la putréfaction des algues vertes. Le dispositif est **« identique à celui déployé en 2024 »**, présente Gaël Lefeuvre, directeur d'Air Breizh, qui collabore avec l'Agence régionale de santé (ARS), porteuse du volet sanitaire du Plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (Plav) 2022-2027.

Plus largement, 17 capteurs sont installés dans sept baies où les échouages d'algues vertes sont les plus récurrents en Bretagne. **« Dix-sept sites identifiés par l'ARS selon différents critères, portant notamment sur leur fréquentation en termes de population et sur le fait qu'ils pouvaient constituer des zones de dépôt à risque de putréfaction** (zones où le ramassage mécanique s'avère difficilement réalisable) **»,** complète l'association Air Breizh sur son site web.

Des avertisseurs qui alertent

Depuis 2022, les citoyens peuvent suivre en ligne les mesures enregistrées par les capteurs, toutes les quinze minutes, sur le site internet d'Air Breizh (sous un délai de quarante-huit heures). Un procès-verbal hebdomadaire est également mis en ligne.

Le seuil d'alerte est fixé à 1 ppm (particules par million), un taux préconisé par le Haut conseil pour la santé publique (HCSP). Quand ce seuil est dépassé, les autorités, tenues au courant des mesures, peuvent prendre des arrêtés et restreindre partiellement voire interdire l'accès à certains sites. Les plages ne sont ainsi plus autorisées au public.

Le bilan 2024

La baie de Saint-Brieuc est la plus suivie à l'échelle régionale. En 2024, sur les sept appareils positionnés dans la baie, l'un d'entre eux avait fait son apparition près du GR34, à deux pas de la maison de la Baie, à Hillion.

« L'an dernier, deux sites ont été concernés par des dépassements du seuil d'alerte d'H2S, rappelle Gaël Lefeuvre. À Hillion, la plage de Saint-Guimond a connu six dépassements. Dans le Finistère, la plage du Curnic, à Guissény, elle, a été impactée deux fois. »

Dans son bilan 2024, Air Breizh indique : Les dépassements du seuil d'alerte ont été constatés fin juin et début juillet à Saint-Guimond. » La plage a été interdite plusieurs jours. À un vol de mouette de là, la maison de la Baie, gérée par l'Agglomération, a dû être fermée ponctuellement au public l'été dernier. Des animations ont été délocalisées. Une conséquence des mesures réalisées par le nouveau capteur. D'autres appareils « ont tangenté », prévient Gaël Lefeuvre. C'est-à-dire qu'ils se sont approchés de la valeur du seuil critique, « entre 0,7 et 0,9 ppm ».

Trois sites doivent faire l'objet d'une « vigilance » : la plage de la Grandville, à Hillion ; l'implantation GR34, près de la maison de la Baie et Saint-Maurice, à Morieux (Lamballe-Armor). Quand les pollutions à l'H2S sont signalées, « on constate des pics de consultation sur notre site internet, c'est la sixième page la plus consultée (la première étant sur les pollens). C'est un sujet de préoccupation ».

La campagne 2025

Les capteurs H2S resteront en place jusqu'au 15 octobre. « Chaque année, on renouvelle la cellule de mesure du capteur, avise Gaël Lefeuvre. C'est comme si on changeait la pellicule d'un appareil photo. Le capteur reste le même. » Le protocole est financé à 100 % par l'ARS : 140 000 €. « C'est notre quatrième année d'activité de surveillance. Nous parvenons à une certaine expérience et maturité sur la représentativité des données, appuie Gaël Lefeuvre. Pour la protection des populations, il est important de continuer à mesurer l'hydrogène sulfuré sur les plages. » Les capteurs sont « visibles sur l'espace public, les données sont accessibles et on a progressé ». La convention, conclue avec l'ARS, se termine à la fin de l'année. « On s'orienterait vers un renouvellement. »

Soizic QUÉRO.